

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00527

Numéro SIREN : 502 603 855

Nom ou dénomination : A CLIMATIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2018 sous le numéro de dépôt 1328

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A'CLIMATIS

277 chemin de Mezoul
Lieu dit Saint Esprit
34130 Saint-Aunès

V/REF :

N/REF : 2008 B 527 / 2018-B-1328

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 14/02/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2017

Concernant la société

A'CLIMATIS
Société à responsabilité limitée
277 chemin de Mezoul
Lieu dit Saint Esprit
34130 Saint-Aunès

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1328 le 14/02/2018

R.C.S. MONTPELLIER 502 603 855 (2008 B 527)

Fait à MONTPELLIER le 14/02/2018,

LE GREFFIER



08 13 52 1

08 13 52 1

Comptes annuels

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

EURL A'CLIMATIS

277 chemin de Mezouls
34130 SAINT AUNES

APE : 4322B-
Siret : 50260385500037

Certifiés conformes

EURL A'CLIMATIS

277 Chemin de Mezouls
34130 ST AUNES
Tel : 06 16 23 74 84
N° Siret : 502 603 855 00037

EXPERTS COMPTABLES DU LITTORAL

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Montpellier

34470 PEROLS

Tél. 04 67 73 14 28

 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
2. Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	11
Autres informations	16

Comptes annuels 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 378	5 378		682
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196	4 196		
Autres immobilisations corporelles	58 895	44 812	14 083	14 723
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	5 000		5 000	5 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 800		4 800	3 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	78 269	54 386	23 883	23 805
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	22 174		22 174	41 921
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	252 827		252 827	272 417
Autres créances	138 232		138 232	152 659
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	51 042		51 042	50 736
Disponibilités	335 860		335 860	194 904
Charges constatées d'avance (3)	298		298	298
TOTAL ACTIF CIRCULANT	800 433		800 433	712 935
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	878 701	54 386	824 315	736 740
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	342 124	274 655
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	75 282	87 469
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	426 206	370 924
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 260	7 519
Emprunts et dettes financières diverses (3)	905	3 137
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 569	246 241
Dettes fiscales et sociales	100 695	96 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 681	12 818
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	398 109	365 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	824 315	736 740
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 260	3 260
(1) Dont à moins d'un an (a)	394 849	362 556
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		62
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	1 655 515		1 655 515	1 238 064
Production vendue (services)	493 440		493 440	372 445
Chiffre d'affaires net	2 148 955		2 148 955	1 610 508
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 478	3 981
Autres produits			143	2 387
Total produits d'exploitation (I)			2 159 576	1 616 877
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock			19 747	-23 678
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 166 394	890 417
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			413 716	298 876
Impôts, taxes et versements assimilés			5 771	11 341
Salaires et traitements			300 814	242 262
Charges sociales			132 061	72 644
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 715	12 233
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14 362	309
Total charges d'exploitation (II)			2 058 579	1 504 404
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			100 997	112 473
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			306	395
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			306	395
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			241	402
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			241	402
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			65	47
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			101 063	112 466

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	242	5 567
Sur opérations en capital		11 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	242	16 567
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 699	2 197
Sur opérations en capital		9 538
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 699	11 735
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 456	4 831
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	20 324	29 829
Total des produits (I+III+V+VII)	2 160 125	1 633 839
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 084 842	1 546 370
BENEFICE OU PERTE	75 282	87 469
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	242	5 567
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		983
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A'CLIMATIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 824 315 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 75 282 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Durée de vie d'un an.
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 14 994 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 378			5 378
Immobilisations incorporelles	5 378			5 378
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196			4 196
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 491			2 491
- Matériel de transport	43 382			43 382
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 628	4 393		13 021
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	58 698	4 393		63 091
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000			5 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 400	1 400		4 800
Immobilisations financières	8 400	1 400		9 800
ACTIF IMMOBILISE	72 476	5 793		78 269

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 393	1 400	5 793
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 393	1 400	5 793
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 696	682		5 378
Immobilisations incorporelles	4 696	682		5 378
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196			4 196
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 569	498		2 068
- Matériel de transport	31 415	3 594		35 009
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 795	940		7 735
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 975	5 033		49 008
ACTIF IMMOBILISE	48 671	5 715		54 386

A'CLIMATIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

502 603 855 RCS MONTPELLIER

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le trente juin, à dix-neuf heures ,

la société A'CLIMATIS HOLDING, représentée par Grégory VALENCY, associée unique de la société A'CLIMATIS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associée unique déclare que les documents suivants, établis par Grégory Valency, gérant, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associée unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique, après lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 325 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui ont donné lieu à une imposition de 441 €.



DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 75 282,47 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 75 282,47 €
- Une somme de 75 282,47 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2015	20 000.00	25.00	1 325.00	20 000.00	0.00	0.00

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le représentant légal de l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 401 156 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 000		5 000
Prêts			
Autres	4 800		4 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	252 827	252 827	
Autres	138 232	138 232	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	298	298	
Total	401 156	391 356	9 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 398 109 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 260			3 260
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 569	284 569		
Dettes fiscales et sociales	93 695	93 695		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 585	16 585		
Produits constatés d'avance				
Total	398 109	394 849		3 260
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 198			
(**) Dont envers les associés	7 905			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 904 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	130 154
Etat - autres charges à payer	2 511
Total	132 665

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	298		
Total	298		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

L'associée unique

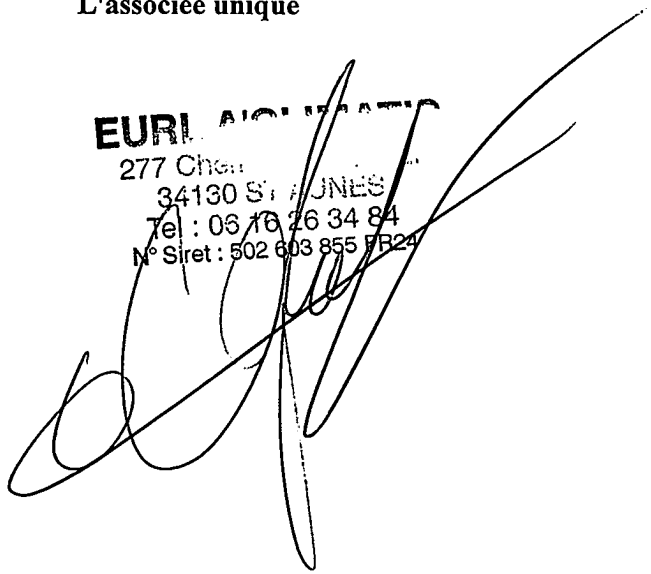
EURL AIGLE MARIN

277 Chemin

34130 ST JULES

Tel : 06 76 26 34 84

N° Siret : 502 603 855 FR24



A'CLIMATIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

502 603 855 RCS MONTPELLIER

TEXTE DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU **30 JUIN 2017**

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 325 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui ont donné lieu à une imposition de 441 €.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 75 282.47 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 75 282,47 €
- Une somme de 75 282,47 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO	Rappel du montant par titre versé hors AGO
-----------------	-------------------	-------------------	---	---	---------------------------------------	--

					annuelle	annuelle
31/12/2015	20 000.00	25.00	1 325.00	20 000.00	0.00	0.00

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Copie certifiée conforme

La Gérance

EURL ACHIMATIIS
 277 Chemin de Mozoul
 34100 St. ALPHONSE
 760 22 45 28 34 84
 N° Siret : 502 603 855 FR24

A'CLIMATIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

502 603 855 RCS MONTPELLIER

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 75 282.47 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 75 282,47 €
- Une somme de 75 282,47 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2015	20 000.00	25.00	1 325.00	20 000.00	0.00	0.00